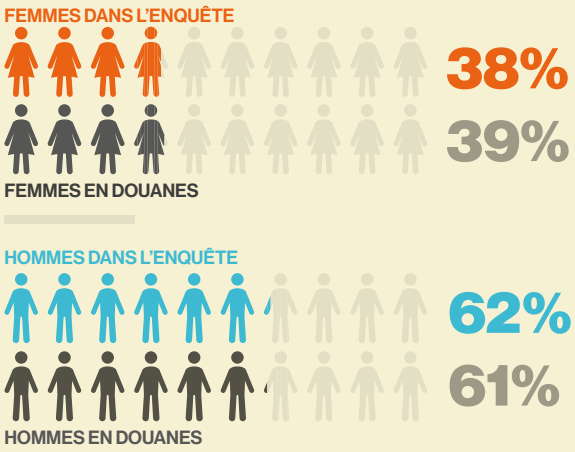
QUESTIONNAIRE SALAIRES

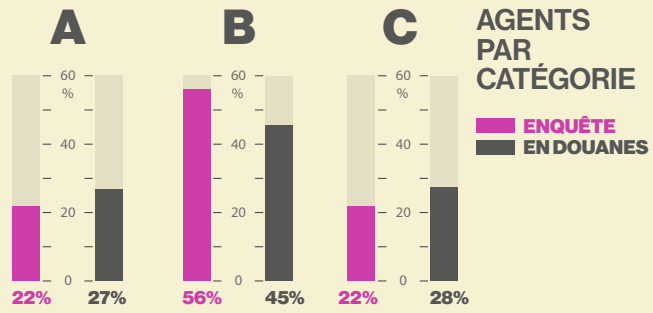
SALAIRES, DE QUI SE MOQUE-T-ON ?

Plus de 2 500 douaniers ont répondu à notre enquête sur les salaires. Tout d'abord, un grand merci à vous ! Un premier constat très clair : le salaire, les primes, la retraite, le pouvoir d'achat, les promotions sont des préoccupations majeures même si ce n'est pas une surprise. Avec une participation nombreuse, une présence dans tous les services et toutes les catégories, ces résultats deviennent représentatifs. Au-delà des chiffres, plus de 10 000 lignes de commentaires montrent toute l'étendue de votre colère. L'administration ne peut plus reculer et doit immédiatement ouvrir un cycle de négociations sur les rémunérations et les carrières. Nous ne les lâcherons pas !

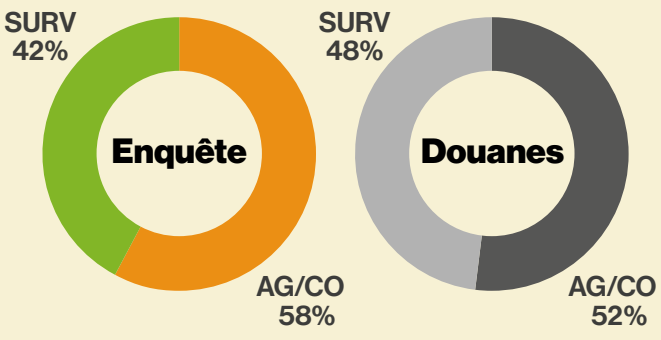
LIEU D'AFFECTATION

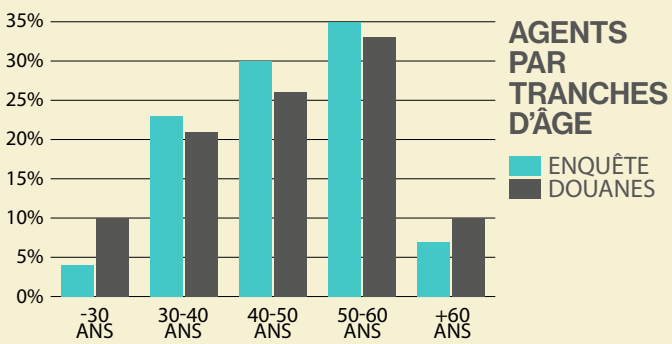
	Réponses enquête	Effectifs réels
DG / SCN / Autres	17,3 %	21,4 %
Hauts-de-France	9,8 %	8,6 %
Paris Aéroports	9,7 %	9,6 %
Auvergne-Rhône-Alpes	7,6 %	7,9 %
Normandie	7,3 %	4,5 %
PACA-Corse	7,1 %	6,5 %
Occitanie	7,1 %	5,8 %
Nouvelle-Aquitaine	7,0 %	5,8 %
Ile-de-France	6,7 %	8,7 %
Grand-Est	5,8 %	6,8 %
Territoires ultra-marins	5,3 %	7,1 %
Pays de Loire-Bretagne	4,8 %	3,8 %
Bourgogne-FC-CVDL	4,5 %	3,5 %





TYPE DE SERVICE





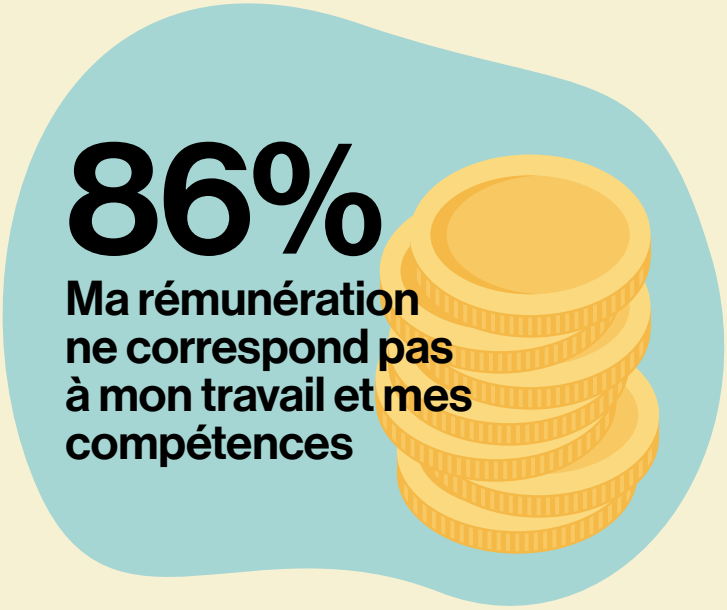
1. DES DOUANIERS MAL-TRAITÉS

Les chiffres sont sans appel. Pour 86 % des douaniers, la rémunération ne correspond pas à leur travail, leurs compétences, leurs responsabilités, leur engagement et leur charge de travail. Ce rejet ne vient pas d'une minorité : il est majoritaire dans toutes les tranches d'âge, toutes les branches, toutes les catégories et chez les femmes comme chez les hommes. Il atteint 91 % en Surveillance et 92 % en catégorie C.

81 % pensent par ailleurs que leur progression salariale ne reflète pas leurs compétences réelles. C'est également le cas chez les contractuels (79 %) mais un peu moins pour les cadres A (65 %).

Le nombre de promotions et l'absence de plan de qualification sont décriés dans de nombreux commentaires. Les agents sont très en colère après les lignes directrices de gestion.

« Au vu du mépris de notre administration, j'envisage de partir »



2. LE « SENS DU SERVICE PUBLIC » NE SUFFIT PAS À PAYER LES FACTURES

79 % des agents s'estiment moins bien payés que dans le privé pour un poste équivalent, dont 57 % « *nettement* ». Pour les contractuels, le constat est encore plus cruel puisque 90 % estiment qu'ils seraient mieux rémunérés dans le secteur privé.

Et 87 % des répondants refusent l'idée que le statut ou le sens du service public justifient ce décrochage. L'engagement des agents ne peut pas servir de prétexte à la modération salariale. Les agents chiffrent eux-mêmes ce qui leur manque à 300 € par mois pour la réponse la plus fréquente et 500 € ou plus pour 46 % d'entre eux.

Cet écart grandit avec l'âge. Au-delà de 60 ans, 26 % des agents estiment manquer de 500 € ou plus. Ils sont 2 % sur ce montant pour les moins de 30 ans. Ce résultat est en grande partie lié au gel du point d'indice puisque la perte s'accumule tout au long de la carrière.

« On nous demande toujours plus sans aucune valorisation »

Par ailleurs, vous êtes des centaines à regretter dans vos commentaires un manque évident de reconnaissance et de valorisation de la carrière et certains s'inquiètent de la montée de la corruption en raison de nos salaires.

3. UNE ADMINISTRATION QUI S'AUTO-DÉTRUIT

Plus de la moitié des agents (52 %) ont déjà envisagé de quitter la fonction publique à cause de leur rémunération. Chez les 30-50 ans, cœur des effectifs, c'est 6 agents sur 10. En Surveillance, 58 %. L'administration ne peut pas parler d'attractivité et de fidélisation tout en laissant partir des agents expérimentés qu'elle a formés.

En continuant ainsi, la qualité de l'administration risque non seulement de se détériorer largement mais pire l'administration pourrait être en danger.

4. UNE PRIORITÉ : LE TRAITEMENT AVANT LES PRIMES

Avant tout, les agents ne demandent pas des primes de plus, mais la revalorisation de leur traitement et la reconnaissance de leur carrière :

- 87 % veulent une revalorisation du point d'indice ;
- 75 % une refonte des grilles indiciaires.

87%

Le sens du service public ne justifie pas le décrochage salarial



« Je touche la prime d'activité et j'ai honte de ne pas vivre de mon travail »

La rémunération au mérite est largement rejetée : 59 % y sont opposés, contre 19 % qui y sont favorables. Chez les 50-60 ans, l'opposition atteint 70 %. Les agents ne veulent pas de primes individuelles laissées à l'appréciation de la hiérarchie à la place d'un traitement juste et garanti. Les seuls leviers sont donc le point d'indice, les grilles, et les promotions qu'il faut envisager en plus grand nombre et avec plus de transparence.

5. LES RÉMUNÉRATIONS : UNE BOÎTE NOIRE POUR MIEUX DIVISER

Le régime indemnitaire est jugé opaque, arbitraire voire incompréhensible (62 %). Les agents connaissent peu ou pas la composition de leurs primes : ce qu'ils perçoivent, pourquoi et selon quels critères. Et seuls 43 % connaissent la perte de salaire due à la désindexation du point d'indice. Cette opacité

« De nouveaux cas de corruption ne devraient pas tarder à arriver »

n'est pas un hasard. Elle empêche les agents de mesurer ce qu'ils perdent. L'information sur les rémunérations relève de la responsabilité de l'employeur, et elle fait défaut.

Malgré tout, il existe des priorités propres à chaque métier qui doivent être entendues comme par exemple :

- en Surveillance, 50 % réclament la revalorisation des indemnités de nuit, de dimanche et de jours fériés, en y incluant le samedi ;
- en catégorie C, 35 % demandent une hausse de l'indemnité de repas ;
- chez les femmes, 39 % demandent une meilleure prise en charge de la mutuelle ;
- chez les moins de 30 ans, 28 % citent l'indemnité de résidence, signe du poids du logement en début de carrière.

« 10 ans de douane, toujours au SMIC, on a hâte d'arriver à la retraite et de toucher le minimum vieillesse »



« Je vivais mieux quand je suis rentré en douane en 2008 »

6. LES RETRAITES AMPUTÉES PAR LES PRIMES

La plupart des primes et les années d'études ne comptent pas dans le calcul de la retraite. Pour 43 % des agents, cela a déjà pesé sur leurs choix de carrière. 78 % des agents sont favorables à l'intégration des primes dans le calcul de la retraite, même si cela entraine une cotisation plus élevée.

Ce soutien atteint 93 % chez les plus de 60 ans. Les agents ne réclament pas un cadeau : ils sont prêts à cotiser pour une retraite juste.

Beaucoup d'agents craignent le montant de leur future pension. Et de ce point de vue les messages libres sont édifiants. Souvent déçus par leur carrière quand elle arrive à son terme *« Il me reste 10 ans et j'ai fini ma grille indiciaire »*, *« J'ai commencé C, puis je suis passé B, puis B+, maintenant je suis A et mon niveau de vie ne s'est pas amélioré ».*

Les tranches d'âge les plus jeunes, quant à elles, ne se font aucune illusion et sont déjà démotivés par le manque d'attractivité alors qu'ils aiment pourtant leurs missions. Ce qui les amène, de plus en plus, à envisager le départ si les choses ne s'améliorent pas.

7. NÉGOCIER N'EST PLUS UNE OPTION POUR L'ADMINISTRATION

99 % des agents sont favorables à l'ouverture de négociations salariales. Sous l'impulsion de la CGT, elle est demandée en intersyndicale et jusqu'ici refusée par la Direction générale qui continue dans le mépris et le déni. Ce refus ne peut plus durer face à une telle unanimité.

Les agents sont prêts à agir pour obtenir satisfaction :

- 77 % sont prêts à signer une pétition ;
- 62 % sont prêts à faire grève ;
- 54 % à participer à une assemblée générale pour décider des actions.

« J'aimerais ne pas choisir entre les courses, l'entretien de la voiture et les soins médicaux »

79%

Mon salaire est inférieur de plus de 300 euros à mon travail





99%

Je souhaite l'ouverture de négociation salariales

« Je pense comme un futur pauvre »

8. LES 12 POINTS D'URGENCE

Sur la base de vos réponses, voici les 12 points d'urgence que nous avons identifiés et sur lesquels nous allons agir pour l'ouverture d'un cycle de négociations auprès de l'administration.

1. L'**ouverture immédiate de négociations salariales** sur la base de 350€ net par agent et sans délai
2. La **revalorisation du point d'indice** et son indexation sur l'inflation, avec une mesure immédiate de rattrapage
3. La **refonte urgente des grilles indiciaires** pour que l'expérience soit enfin reconnue
4. Des négociations sur les **perspectives d'évolution salariale des contractuels**
5. La fin du saupoudrage et la **revalorisation des sujétions propres à chaque métier**, à commencer par le travail de nuit, le dimanche et les jours fériés en y incluant le samedi, la revalorisation de l'indemnité de risque, la fin du plafond de la NBI
6. L'**intégration des primes dans le calcul de la retraite**
7. La transparence complète et la formation sur les rémunérations tout comme la fin des LDG
8. La réintroduction de la **Garantie individuelle du pouvoir d'achat** (Gipa)
9. La **revalorisation des tickets restaurant** à hauteur de 10 euros
10. **Revoir le financement de la PSC** et mettre **fin à la journée de carence et au prélèvement de 10 %** sur la rémunération en cas de CMO
11. Mettre en place une **politique ambitieuse de promotions et de qualification**
12. **Mettre en place des mesures d'attractivité** sur le logement, la mobilité, la parentalité

La direction générale ne peut plus détourner le regard. La balle est maintenant dans le camp de l'administration. **La CGT exige l'ouverture rapide d'un cycle de négociations sur les rémunérations et les carrières en Douanes**. Le Directeur général doit prendre ses responsabilités et arrêter de se cacher la tête dans le sable. Un peu d'honneur et un peu de courage Monsieur le Directeur général.

La CGT exige le déblocage immédiat de 100 millions d'euros pour une mesure générale nette de 350 euros par mois et par agent (rappelons utilement que le Ministre a annoncé une enveloppe de 400 millions pour la DGDDI en juillet) et l'ouverture d'un cycle prioritaire sur les rémunérations dans lequel chaque exigence devra obtenir une réponse.

« Stoppez toutes les discussions avec la DG sauf si c'est sur les salaires »